

**PROCES VERBAL**  
**CONSEIL d'ECOLE n°1 - année scolaire 2017-2018**  
**École élémentaire Léon Blum - Longvic**

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 7 novembre 2017 à 17h30 à l'école Léon Blum.

Etaient présents :

- enseignants : Mmes Africano, Antemi, Bertholomey, Binet, Dalla Torre, Landrot, Zunino
- représentants des parents d'élèves : Mmes Fuster, Jorand, Mathelin, Mathey, Pawka et M. Jacquet
- mairie de Longvic : Mme Prévost, adjointe au maire, Mme Viélix, responsable du Pôle Education
- invités : MM. Le Maitre et Rollin

Etaient excusés :

- M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, circonscription de Chenôve : M. Lascaux

\* \* \*

Ordre du jour :

1. classe et effectif à la rentrée, dispositifs d'aides aux élèves
2. résultats des élections des représentants de parents d'élèves pour l'année 2017/2018
3. vote du règlement intérieur
4. hygiène et sécurité
5. projets pédagogiques
6. équipement, travaux, investissement
7. rythmes scolaires
8. bilan financier de la coopérative scolaire

\* \* \*

Le secrétaire de séance est Mme Jorand, représentante des parents d'élèves.

En introduction, Mme Antemi rappelle la composition et le rôle du Conseil d'école.

Composition :

- directeur d'école, le président
- le maire ou son représentant et un conseiller municipal désigné par le conseil municipal (chargé aux affaires scolaires)
- des enseignants
- des représentants de parents élus
- du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter l'école (il n'y en a pour l'école)
- l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions

Membres supplémentaires : personnes chargés des activités sportives et culturelles, le RASED, des assistantes sociales, le périscolaire.

Il est constitué pour 1 année scolaire et siège jusqu'à renouvellement de ses membres. Il se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans les 15 jours suivants les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole.

Rôle du Conseil :

- vote le règlement intérieur de l'école
- adopte le projet d'école (d'une durée de 3 ans, il entame sa seconde année)
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants...
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire.

Date des prochains conseils d'école : mardi 6 mars 2018, mardi 19 juin 2018 à 17h30

## 1. classe et effectif à la rentrée, dispositifs d'aides aux élèves

Mme Landrot	Mme Dalla Torre (complétée le lundi par Mme Dumont)	Mme Antemi (déchargée le lundi par Mme Gay en congé parental)	Mme Bertholomey	Mme Africano	Mme Zunino
<b>16 élèves (CP)</b>	<b>22 élèves (9 CE1 13 CE2)</b>	<b>21 élèves (7 CE1 14 CE2)</b>	<b>17 élèves (CM1)</b>	<b>23 élèves (CM2)</b>	<b>11 élèves (ULIS)</b>
<b>Effectif hors ULIS : 99 élèves (moyenne : 19,8 élèves par classe)</b> <b>Effectif de l'école : 110 élèves (moyenne : 22 élèves par classe avec ULIS)</b>					

### Point sur les effectifs :

A cette rentrée scolaire, par rapport à la rentrée dernière, nous perdons 14 élèves dans les classes ordinaires (113 à la rentrée 2016, contre 99 à la rentrée 2017). Cette baisse importante et pourrait faire perdre une classe à la rentrée 2018.

Mme Prévost et M. Le maire, ont rencontré la directrice académique afin qu'un regard bienveillant soit apporté au maintien des 6 classes.

### Dispositif d'aides aux élèves :

- RASED : réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté. Mme Massin, la psychologue scolaire et Mme Bruder, maître E qui intervient sur les classes de cycle 2 (du CP au CE2 les jeudis et vendredis).
- PDMQDC : Plus de maitres que de classe : Mme Binet assure le poste à mi-temps sur l'école les lundis matins, mardis et jeudis. Elle intervient en co-enseignement dans les classes du CP au CE2
- APC : activités pédagogiques complémentaires. Ces activités se déroulent les lundis après la classe. Elles peuvent concerner - l'aide aux élèves (en français et mathématiques), l'accompagnement au travail personnel (aide méthodologique), les activités prévues dans le projet d'école. Elles sont gratuites, non obligatoires et soumises à l'autorisation des parents.

### Elèves en situation de handicap :

La classe ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire) accueillent des élèves en situation de handicap, pour la plupart, ils sont inclus dans les autres classes dans certaines matières.

L'école bénéficie de plusieurs accompagnants aux élèves en situation de handicap :

- 2 dans la classe ULIS (Mme Rodrigues et Mme Khnifass)
- 4 dans les classes ordinaires (Mme D'arbaumont en CP, Mme Maria en CE1/CE2 de Mme Antemi, Mme Ali Belarbi et M. Vuagnoux en CM2)

### Aide à la direction et à l'accueil des élèves :

Mme Camara Taïfour, EVS (employé vie scolaire), est présente dans l'école depuis le 2 avril 2013. Son contrat se termine le 31 mars 2018. Elle ne devrait pas être renouvelée, ni remplacée.

Son travail, en plus d'aider aux tâches administratives de la direction, est aussi de répondre au téléphone, de faire les remontées des effectifs de cantine à la mairie, ainsi que de faire entrer et sortir les élèves qui ont des prises en charge sur le temps scolaire (orthophonie, CMPP...).

Le fait qu'elle ne soit pas remplacée aura des conséquences sur l'enseignement de la classe de la directrice qui devra à nombreuses reprises quitter sa classe pour utiliser l'interphone des entrées et sorties (17 fois par semaine actuelle), qui devra faire remonter les effectifs de cantine, répondre aux élèves qui ne se trouvent pas dans la classe.

Egalement au vu de la configuration de l'école qui est très grande, Taïfour fait également un travail de communication entre les classes (élève malade par exemple).

- **Question : serait-il envisageable de faire poser un interphone (pour le portail) dans la classe de la directrice et obtenir un téléphone dans la classe de la directrice et à l'étage ? Le téléphone dans le bureau de direction ne porte pas dans toute l'école.**

- **Réponse de la municipalité : faire une demande au service scolaire**

- Avis du conseil d'école : rédaction d'un courrier de la part de l'école et des représentants des parents d'élèves afin soit de maintenir le poste de Mme Camara, soit d'avoir le recrutement d'une nouvelle EVS.

## 2. résultats des élections des représentants de parents d'élèves pour l'année 2017/2018

- Les élections se sont déroulées le vendredi 13 octobre 2017 : bureau ouvert de 13h15 à 17h15

- Les membres présents : Mme Antemi, Mme Jorand, M. Prospa ont procédé au dépouillement à la fermeture du bureau.

- Il est à noter le faible de taux participation, inférieur à 50%.

	1 liste présentée
inscrit	176
votant	76
taux de participation	<b>43,18%</b>
blanc-nul	11
suffrage exprimé	65
titulaires élus	Mme Jorand Morgane Mme Fuster Christelle Mme Mathelin Cécile Mme Mathey Emilie M. Jacquet Sébastien M. Pawka Anne-Laure
suppléants élus	M. Gillet Jérôme M. Picard Matthieu Mme Moreau Marie Mme Longobardi-Finot Emeline M. Marquez Da Silva Julien Mme Ezzafrani Hafida

## 3. vote du règlement intérieur

Points de dialogue avant de procéder au vote :

*Est proposé d'être ajouté au règlement 2016-2017 :*

### 4. Utilisation des locaux : usage, sécurité et hygiène

Durant l'accueil et la récréation, les élèves ne joueront pas sous le préau (sauf en cas de pluie avec la présence des enseignants) ou derrière la ligne jaune dans la cour.

### 6. Dispositions particulières concernant l'usage du matériel

- Durant l'accueil et la récréation, il est interdit d'accéder à la zone des vélos délimitée par une ligne jaune au sol.

- Il n'est pas autorisé de faire usage d'appareil de prise de vue (ex : montre qui prend des photos ou des vidéos) : un enfant mineur ne peut être pris en photo sans autorisation de ses responsables (article 9 du Code Civil).

### 8. Accidents et incidents scolaires - santé - assurance

Si un médicament est amené pour le temps de midi (avec ordonnance du médecin, signée par la famille), il doit être remis à un adulte, c'est l'adulte de l'école qui le remettra ensuite au service de cantine.

Le règlement d'école est adopté à l'unanimité. Par soucis de l'environnement et de l'usage du papier, seuls, les ajouts seront distribués aux familles en leur précisant également, que le règlement est disponible sur le site d'école. Les familles possèdent déjà toutes un exemplaire du règlement de l'an dernier.

## 4. hygiène et sécurité

- **exercice incendie** : Le 1<sup>er</sup> exercice incendie a été réalisé mardi 3 octobre en présence de Mme Petitot et de M. Libeau. Le temps d'évacuation et de comptage des élèves a été d'**1 minute 44**. On a relevé durant l'exercice que les portes donnant sur le préau, si elles sont fermées à clé ne sont pas ouvrables de l'intérieur. Mme Petitot a fait remonter ce point aux techniques afin que l'on puisse ouvrir la porte de l'intérieur.

- **exercice de sécurité civile** : Le 1<sup>er</sup> exercice a été réalisé le jeudi 28 septembre à 11h30. Il s'agissait d'un exercice de simulation d'intrusion. Le 1<sup>er</sup> geste en cas d'intrusion doit normalement être la fuite. En raison de la configuration de l'école, c'est l'évacuation dans les caves qui est retenue.

Les classes avaient au préalable été visitées les caves pour préparer et rassurer les élèves.

Le signal retenu pour l'évacuation dans les caves est la corne de brume. Ce signal n'est pas audible entre les ailes nord et sud de l'école. Le temps d'évacuation dans les caves a été de 2 minutes 30 pour les classes de l'aile nord (qui a donné la 1<sup>ère</sup> alerte) mais il a fallu que l'intrus se présente pour déclencher un second signal pour les classes de l'aile sud en RDC. Les classes de l'étage, aile sud ont évacué car elles ont entendu les classes du RDC en mouvement → **temps total d'évacuation de 5 minutes 30**.

L'exercice a permis de faire remplacer les cornes de brume défectueuses, même si ce signal n'est pas adapté à la configuration de l'école.

**Question** : M. Jacquet interroge le conseil d'école sur le choix du confinement dans la cave plutôt que de l'évacuation par l'extérieur.

**Réponse** : Mme Prévost rappelle qu'une étude a été faite par la police municipale qui a abouti à cette solution.

- **PPMS** : Plan particulier de mise en sûreté

Cette année encore, une nouvelle version du PPMS a été demandée par l'inspection qui distingue :

- un PPMS AI : attentat - intrusion
- un PPMS RM : risques majeurs

L'objectif du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) est de mettre en place une organisation interne à l'établissement scolaire permettant d'assurer la sécurité des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours.

Le PPMS permet de se préparer à faire face à une situation de crise liée à la survenu d'un accident majeur (nuage toxique, explosif ou radioactif, séisme, attentat...). Il est propre à chaque école.

**Les bons réflexes seront distribués à chaque famille. Les PPMS ont été transmis à la DSDEN, à l'inspection et à la municipalité.**

	<b>signal retenu actuellement</b>
- pour incendie	alarme incendie
- pour confinement dans les classes	sifflet
- pour évacuation dans les caves	corne de brume

- **Registre Santé et sécurité au travail** :

En application de l'article 3-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, un registre santé et sécurité au travail est tenu par les assistants de prévention à la disposition des personnels et des usagers qui peuvent y consigner les observations et suggestions relatives à la prévention des risques et à l'amélioration des conditions de travail.

Le registre santé et sécurité au travail est accessible pour les personnels à partir du portail santé et sécurité du rectorat de Dijon.

Pour effectuer une inscription au registre, les usagers doivent s'adresser au directeur de l'école. Il est disponible dans l'école, dans le hall devant le bureau de direction.

Le 6 octobre 2017, Mme Antemi a inscrit au registre, un signalement concernant la sécurité de la classe ULIS et à la multiplication de problèmes de comportement.

### **- Accueil des élèves :**

Les élèves sont accueillis dans la cour 10 minutes avant leur entrée en classe. Un service d'accueil est mis en place dont un adulte au portail pour contrôler les entrées des élèves.

Certains parents profitent de ce moment pour demander à rencontrer un enseignant sans demande de rendez-vous. Cela peut monopoliser un adulte de service qui ne peut donc être disponible pour surveiller la cour ou interrompre un temps de concertation entre les enseignants.

Merci de privilégier le cahier de liaison pour transmettre une information, faire une demande de rendez-vous ou alors téléphoner à l'école avant 8h50.

## 5. projets pédagogiques

### **Projets pédagogiques début d'année :**

#### Français :

- médiathèque de Longvic pour chaque classe, 3 fois dans l'année
- « heure du conte » : CP avec conteuse
- défi lecture pour les 2 classes de CE1/CE2 en lien avec une classe de CE2 et une classe de CE1/CM1 de Carraz - rencontre en fin d'année
- Ecole et Cinéma pour les classes CP, CM1 et ULIS - 3 films dans l'année au cinéma l'Eldorado
- langage orale : rencontre inter classe (pour toutes les classes de l'école), vendredi 20 octobre, sur le thème de l'automne. Chaque classe a visité ou reçu des classes pour présenter un travail sur ce thème. Les élèves avaient été invités à s'habiller avec les couleurs d'automne.

#### Sciences :

Visite au Clos des Carmélites pour toutes les classes :

- atelier jardin sonore : CE1-CE2 (Mme Antemi), CM1, CM2
- atelier arbre d'automne : CE1-CE2 (Mme DalleTorre), ULIS
- atelier train en bois : CP

L'équipe enseignante tient à remercier le nouvel intervenant qui a proposé des animations de qualités.

#### EMC :

- rencontre intergénérationnelle autour des jeux de société à l'EPAHAD de Longvic : classe des CP le mardi 3 octobre
- CMJ : élection 1<sup>er</sup> tour : le 16 octobre, 2<sup>ème</sup> tour : le 19 octobre, préparation des campagnes et exercice oral de présentation de la campagne de chaque candidat à tous les électeurs. Naoline Jacquet et Sokaina Bakkaoui ont été élues.
- présentation dans toutes les classes par les élèves de CM2 des différentes collectes de l'école, mise en route des collectes dans les classes (instruments d'écriture, cartouche d'encre, bouchons). La collecte de bouchons a toujours autant de succès à l'école.
- cérémonie du 11 novembre avec répétition avec l'Harmonie Municipale le jeudi 9 novembre à 18h45. La cérémonie du 11 novembre se déroulera aux Monuments aux Morts à 11h. Les CM2 participent à la cérémonie avec l'apprentissage d'un medley de chansons emblématiques. La classe des CP préparent également des productions qui seront exposées dans la salle des Mariages.

#### EPS :

- cycle piscine pour toutes les classes de l'école (les CE2 ne bénéficient pas de cycle piscine car l'inspection privilégie dans un 1<sup>er</sup> temps les CM1, CM2, puis les CP, CE1 et ensuite les maternelles) : mardi matin pour les CP, ULIS, CE1 et vendredi après-midi pour les CM1, CM2

#### Musique :

- séance de musique avec Mireille : cette année, chaque classe bénéficiera successivement de 6 séances en demi-classe. Les élèves de la classe ULIS sont inclus dans les autres classes. Cette nouvelle organisation ne permettra pas de monter de spectacle en lien avec les interventions musique.

- spectacle au Théâtre des Feuillants pour les CP et ULIS, le vendredi 13 octobre : Spectacle Aqua Rêves, organisés par les Jeunesses Musicales.

#### Arts Plastiques :

- intervention de la plasticienne, Isabelle Bryard dans la classe des CE1/CE2 de Mme Antemi (8 séances une semaine sur 2) afin de réaliser un cabinet de curiosité sur le thème « les traces de mon école » qui sera installé dans les caves de l'école.

NB : les interventions en EPS, Musique et Arts Plastiques sont entièrement financées par la municipalité de Longvic que nous tenons à remercier.. En contrepartie, les enseignants doivent monter une demande de projet d'intervenant auprès de l'inspection qui valide ou non le projet.

#### Festivité de Noël :

Spectacle de Noël pour toutes les classes financé par la municipalité de Longvic et la coopérative scolaire : Spectacle de Cirque de l'association R' de Cirque, le jeudi 21 décembre à 9h45

Photo de classe : mardi 17 octobre 2017 l'après-midi. Le photographe est Monsieur Hardel. La classe ULIS bénéficiera prochainement de sa photo de classe.

### 6. équipement, travaux, investissement

#### Investissement par la municipalité :

- achat d'un ordinateur portable qui sert de support au vidéoprojecteur investi par la municipalité l'an passé.

#### Budget élève :

- les élèves ont reçu en début d'année toutes les fournitures de la trousse, cahier, fichier... Il est à noter que malgré tout le matériel distribué en début d'année, certains élèves en manquent déjà (perte, casse). [Il sera demandé aux familles de remplacer le matériel distribué et cassé.](#)

Le budget par élève s'élève à 35€ (hors commande papier), comprenant aussi le matériel pour le fonctionnement de la classe (craie, peinture, support peinture, feuille à plastifier...)

#### Travaux :

- durant les grandes vacances, toutes les classes ont été équipées de prises murales et de prise Internet pour accueillir les ordinateurs.

#### Equipement :

- L'école a reçu un don de 10 ordinateurs portables via Groupama, où travaille un papa d'élève, M. Rive. Ces 10 ordinateurs ont été équipés d'un système d'exploitation gratuit Linux. Un grand merci à M. Rive pour ce don.

- Les ordinateurs de l'ancienne salle informatique ont été implantés dans les classes (2 par classe) avec connexion Internet et installation d'un nouveau système d'exploitation sous Linux.

Comme les années précédentes, l'utilisation des ordinateurs est difficile.

Une demande d'intervention sera rédigée par l'école et transmise au service scolaire.

### 7. Rythmes scolaires

En fin d'année scolaire, le nouveau Ministre de l'Education Nationale, a proposé aux écoles qui le souhaitent de revenir à la semaine de 4 jours (décret du 27 juin 2017 : dérogation à l'organisation de la semaine scolaire)

La municipalité de Longvic a souhaité se laisser le temps de la concertation sur l'année 2017/2018 afin de réfléchir ou non à un retour à 4 jours.

[Les représentants des parents d'élèves vont prochainement rédiger un questionnaire pour les familles afin de les représenter lors d'un vote au conseil d'école.](#)

## 8. bilan financier de la coopérative scolaire

L'exercice comptable 2016/2017 a été vérifié par enseignant et parent d'élèves puis approuvé par l'OCCE.

Le mandataire de la coopérative scolaire est Madame Antemi.

<b>arrêté des comptes au 1<sup>er</sup> septembre 2017 : + 5147,89€</b> <b>(pour rappel au 1<sup>er</sup> septembre 2016 : + 4235,97€)</b>			
<b>entrée</b>		<b>sortie</b>	
+ dons des familles (dont 5€ de remboursement matériel abimé)	+ 558,5€	bus Ecole d'Autrefois (sortie 2016/2017)	- 389,71€
		bus Galopin (sortie 2016/2017)	- 302,11€
		adhésion OCCE, assurance OCCE	- 267,70€
		régie d'avance (150€ par classe)	- 900€
participation parent CM1 - cinéma n°1	+ 22€	achat de 5 carnets de 12 timbres	- 43,80€
participation parent CP (spectacle JMF)	+ 42€	bus spectacle JMF spectacle - CP et ULIS	- 70€
participation parent ULIS (spectacle JMF)	+ 24€	spectacle JMF CP et ULIS	- 125€
sous total	<b>+ 646,5€</b>	sous total	<b>- 2098,32€</b>
<b>arrêté des comptes au 07/11/17 : + 3696,07 €</b> <b>(pour rappel au 3/11/16 : + 3513,41€)</b>			

Les représentants des parents d'élèves proposent une vente de chocolat Manier. Les bénéfices de la vente permettront d'aider la coopérative à financer ses projets.

La séance est levée à 19h30

La présidente Mme Antemi, directrice de l'école	La secrétaire Mme Jorand, représentante des parents d'élèves
--	---